

## **COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 7 AVRIL 2018**

Lieu et heure d'ouverture de la séance : Châteauvillain, 10h10.

Etaient présents : 26 adhérents présents, 6 ont donné leur pouvoir.

Le Président remercie l'ensemble des personnes présentes, dont plusieurs membres de RAIL 52 adhérents à d'autres associations du domaine ferroviaire (ARCET, Trains & Traction, ...). Il remercie également l'association La Clef des Champs de Châteauvillain pour sa présence. Il excuse les élus invités qui n'ont pu être présents : Mme Lavocat, Maire de Châteauvillain, Présidente de la CC3F, et M. Valette, maire de Veuxhailles-sur-Aube.

Le Président informe l'assemblée de la démission de Mme Nathalie Henry de son poste de Secrétaire. Le poste sera remis au vote lors du Conseil d'administration qui suivra l'Assemblée Générale. Le Président fait donc appel à candidature au poste d'administrateur soulignant que le nombre actuel d'administrateurs (5 suite à la démission de Mme HENRY) est trop juste pour soutenir une activité régulière et variée, ainsi que pour porter des projets ambitieux.

Avant de passer au rapport moral de RAIL 52, le Président précise que les finances de l'association sont "au beau fixe", notamment grâce au loto organisé en Décembre 2017. Il remercie tous les donateurs, et notamment l'Auto-école du Champ de Mars (qui a offert le premier lot du loto, à savoir un permis de conduire d'une valeur de 1 000 €) et tous les membres pour leur confiance envers l'équipe dirigeante.

### Rapport moral :

#### ➔ Activités 2017

- Le 14 Mai 2017 : visite de la ligne Bologne (52)/Neufchâteau (88) qui a permis à l'association de sortir pour la première fois depuis la remise en route en dehors du département de la Haute-Marne ;

- Le 21 mai 2017 : participation au Vide-grenier de Valdelancourt, où l'association tient un stand de présentation et de vente de produits dérivés ;

- Le 23 Juillet 2017 : participation au vide-grenier de Vignory comme cela se fait depuis quelques années maintenant. Il est rappelé qu'à Vignory est tenu un stand comme tout exposant particulier, à la différence que la recette de la journée est reversée comme don à l'association. Cela permet également de faire la promotion des activités associatives ;

- Le 13 Août 2017 : un stand d'exposition de photos, maquettes et objets de collection, a été installé à Dommartin-le-Saint-Père (52) lors de la Fête du Cheval ;

- le 30 Septembre et le 1er Octobre 2017 : tenue d'un stand de présentation et de vente de produits dérivés au Salon de modélisme de Saint-Geosmes (52), organisé par le club Ronde 52 ;

- le 21 Octobre 2017 : visite de la ligne Châtillon-sur-Seine (21) /Poinson-Beneuvre (21) qui nous a permis à nouveau de sortir du département, direction la Côte-d'Or. Cette visite fut un moment agréable aussi bien du point de vue des visiteurs que de celui des personnes qui nous ont reçus à Poinson-Beneuvre. Cette visite sera renouvelée en 2018 ;

- le 3 Décembre 2017 : l'association a organisé son premier loto à la salle des fêtes de Châteauvillain (52). Ce fut un succès avec 220 participants et un bénéfice financier conséquent.

- A noter, pas de visite du Viaduc de Chaumont en raison des travaux de rénovation qui vont se poursuivre sur 2018 et, ainsi, empêcher les visites au cours de cette nouvelle année ;

Le rapport moral est validé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Avant de passer au bilan financier, Christophe Fèvre remercie l'ensemble de l'association pour l'accueil qui lui a été réservé.

#### Rapport financier :

Le rapport financier est présenté par M. Christophe Fèvre, Trésorier de l'association, qui rappelle que nous n'avons plus de compte bancaire à la Caisse d'Épargne, seulement un compte au Crédit Mutuel à l'agence de Chaumont.

Les chiffres confirment les mots d'introduction du Président.

Les recettes 2017 s'élèvent à 6 832,85 €, soit quatre fois plus qu'en 2016. Cela est dû à la recette du loto ainsi qu'à divers dons importants. L'association compte 82 adhérents dont 68 à jour de leur cotisation 2017 et 9 nouveaux adhérents 2018.

Les dépenses 2017 s'élèvent quant à elles à 4 547,72 € (1 091,77 € en 2016). Le Trésorier évoque rapidement sa participation (avec le Président) très intéressante au dernier congrès UNECTO qui s'est tenu à Ronce-les-Bains en Novembre 2017, justifiant ainsi notre cotisation annuelle même si notre train touristique n'est pas encore en fonctionnement.

Le résultat 2017 est donc de 2 285,13 € (à comparer avec les 595,43 € de 2016 et les -503,41 de 2015).

Selon la convention établie entre RAIL 52 et M. Christophe Henry, notre association lui remboursera 400 € pour l'exercice 2017.

Côté trésorerie, au 31/12/2017, le solde de banque au Crédit Mutuel est positif de 4 866,59 €. À cela, il faut ajouter le solde de la caisse de 288,20 €. Le solde total de trésorerie au dernier jour de l'exercice 2017 est donc de 5 154,79 €.

Le Trésorier rappelle que nous avons créé au Crédit Mutuel un sous-compte "Projet Train Touristique" qui contient actuellement les 500 € de subvention reçus en 2016 et 50 € de don, soit un total de 550 €.

Christophe Henry précise qu'il devient intéressant de compter le temps consacré à l'association par les bénévoles : en 2017, on compte plus de 760 heures de bénévolat par les membres avec environ 8 800 kms parcourus. Il est rappelé que l'association étant d'intérêt général, les membres peuvent bénéficier de déductions sur leur avis d'imposition en fonction des kilomètres effectués.

Le Trésorier expose ensuite le budget 2018 qui fait apparaître 6 200,00 € de recettes pour 6 200,00 € de dépenses. Ce budget prévisionnel équilibré inclut une nouvelle ligne de dépenses intitulée "matériel de voie" pour 2 000,00 €, en prévision de l'achat de traverses et d'aiguilles qui sont en train d'être déposées au moment où nous faisons cette Assemblée Générale.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

### Projets 2018 :

#### ➔ Visites-découverte :

- Afin de répondre à une demande importante, la visite côte-d'orientale de la ligne Châtillon-sur-Seine/Poison-Beneuvre sera reconduite cette année, le 5 Mai 2018 précisément. Pour ne pas refaire la même visite que l'année dernière, une place plus grande sera faite à la visite de la gare de Châtillon avec un repas de midi pris dans un restaurant châillonnais ;

- Date à déterminer en automne : visite de la ligne Sézanne - Vitry-le-François dans la Marne. Ce sera l'occasion de sortir à nouveau du département mais surtout de rendre hommage à Jean-Claude Lecocq et Nicolas Simonot, membres fondateurs avec Claude Roze de notre association en 1994 ;

#### ➔ Autres événements :

- Le 2 juin 2018 : participation à la journée Portes Ouvertes du Dépôt SNCF de Chalindrey (52) : exposition de photos ;
- Vraisemblablement le Vide-grenier à Vignory (52), dont la date n'est pas encore établie ;
- Le 12 Août 2018 : Fête des Moissons à Dommartin-le-Saint-Père (52) ;
- Le 13 Octobre 2018 : LOTO-RAIL 52 à la salle des Fêtes de Châteauvillain (52) ;

#### ➔ Création d'une médiathèque associative :

Christophe Henry informe l'Assemblée que la constitution d'un fonds de bibliothèque (livres principalement) a été lancé.

Christophe Fèvre rappelle le principe : l'association est prête à consacrer 200 € maximum par an à l'achat de livres (neufs ou d'occasion) sur le thème ferroviaire afin de les mettre à la disposition des membres sous forme de prêt. Claude Ansel précise qu'il peut s'agir aussi de DVD. Il propose d'en donner certains de sa collection à l'association. Gérard Maizières propose de confier à RAIL 52 sa collection de revues ferroviaires La Vie du Rail. Il s'agira donc d'une médiathèque associative plus qu'une simple bibliothèque.

La discussion s'engage sur le fonctionnement de la médiathèque : lieu, principe de prêt, acquisition d'ouvrage, don d'ouvrage. Les modalités restent à définir, mais Nathalie Henry s'est déjà proposée pour tenir cette bibliothèque.

→ Création d'une section modélisme :

David Meyer, membre de RAIL 52 depuis sa renaissance en 2014, nous expose son envie et sa volonté de créer une section modélisme au sein de notre association.

Christophe Henry rappelle que la vocation de Rail 52 est bien pluridisciplinaire et que cette nouvelle activité est donc la bienvenue. D'autant plus, que plusieurs membres actuels sont déjà des modélistes.

L'idée de David est de créer des petits réseaux représentant des sites locaux de Haute-Marne. L'échelle est à préciser (N ou HO). La présentation de ces réseaux lors d'expositions se fera au nom de l'association. Cela permettra d'une part de faire connaître notre association et d'autre part, d'attirer de nouveaux membres.

La discussion s'engage sur l'organisation de cette section : local, matériel, expositions.

David Meyer est d'accord pour devenir le responsable de cette section modélisme.

→ Le train touristique :

Christophe Henry fait un certain nombre de rappels sur notre projet de train touristique :

- les différentes réunions organisées ;
- les différentes rencontres avec le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) du Pays de Chaumont qui nous a aidé à construire les tableaux de financement, avec la commune de Châteauvillain qui est prête à nous céder un terrain au bord de la voie situé derrière la ZAE du Chameau, avec la Région Grand-Est ;
- le statut actuel de la voie depuis sa neutralisation en décembre 2017.

Il expose le coût des différentes études qui seront à réaliser, maintenant et avant toute autre chose. Ces études, au nombre de trois, sont un passage obligé pour la bonne réalisation de notre projet.

- 1 - l'étude CERTIFER, valorisée à 3 420 € TTC, pour expertiser la voie sur la partie fermée ;
- 2 - l'étude de faisabilité, estimée à 8 000 € TTC, permettant d'avoir un avis extérieur sur la viabilité du projet, nécessaire pour obtenir des subventions ;
- 3 - l'étude SNCF Réseau, valorisée à 33 480 € TTC, concernant la mise en place d'installations adéquates à Bricon et à Orges.

Le montant global de ces études est certes important mais pourra bénéficier d'aides des collectivités et du DLA. Sachant que le DLA peut prendre à sa charge 7 000 € TTC de l'étude n°2 et que les fonds LEADER peuvent financer en grande partie les études n°1 et n°3, le montant à financer par l'association se chiffre à environ 8 000 € TTC.

L'objectif est de lancer au plus vite ces 3 études, qui nous donneront les éléments suffisants pour prendre les décisions qui feront avancer notre projet, à savoir :

- choisir la gare de départ en Haute-Marne : Bricon ou Châteauvillain ;
- choisir le lieu et le plan d'implantation du bâtiment et des voies ;
- savoir si notre projet est viable en fonctionnement.

Christophe Henry confirme que l'association ABFC de Dijon (21) est d'accord pour nous prêter un autorail Picasso dont elle ne se sert pas et qui est en état de marche. Des travaux de peinture seraient à prévoir car il est malheureusement tagué sur un côté.

Il informe également l'assemblée que nous avons commencé à récupérer des éléments de voie venant de la dépose de la voie entre Doulevant-le-Château et Saint-Dizier dans le nord du département de la Haute-Marne, notamment des traverses. Nous sommes intéressés pour acheter 6 aiguilles et 1 000 traverses (en bon état). La société luxembourgeoise qui se charge de la dépose de la voie nous a fait une proposition que nous avons jugée trop élevée. En conséquence de quoi, nous avons fait une contre proposition dont nous attendons le retour, à savoir : 1 € la traverse et 1 000 € l'aiguille. Le total de notre offre s'élève à 7 000 €.

Avant même d'avoir lancé les études, nous nous voyons dans l'obligation d'acheter des éléments de voie (qui nous serviront pour l'implantation de nos voies de garage). Au total, il va nous falloir financer à très court terme 15 000 € (études + éléments de voie). Nous avons budgété 2 000 € dans le prévisionnel 2018. Le Président annonce que, pour le moment, nous pouvons déjà rassembler 7 000 € de la part de membres. Mais cela ne suffit pas. Il nous faut trouver des mécènes. Il fait donc appel à don auprès de l'assemblée. Emmanuelle FÈVRE évoque le financement participatif. Le Président et le Trésorier répondent que l'idée est bonne mais qu'il vaudrait peut-être mieux la garder pour financer quelque chose de plus "parlant" pour le public que des traverses et des aiguilles.

#### Cotisations 2018 :

À une remarque de Catherine Boussard concernant la date de mise en place du nouveau montant de la cotisation, Christophe Henry précise que le nouveau tarif serait bien applicable à la date du vote de celui-ci par l'Assemblée Générale.

Il est décidé à l'unanimité de reconduire les tarifs de la cotisation 2017 sur l'exercice 2018.

#### Election du Conseil d'Administration :

Démissionnaire : Nathalie HENRY ;  
Administrateur sortant : Sébastien FOISSEY (excusé).

Christophe Henry fait appel à candidature afin d'augmenter le nombre d'administrateurs.

Sont candidats : Sébastien FOISSEY, David MEYER et Claude ROZE.

Sébastien FOISSEY est élu à l'unanimité au Conseil d'Administration.

David MEYER est élu à l'unanimité au Conseil d'Administration.

Claude ROZE est élu à l'unanimité au Conseil d'Administration.

#### Questions diverses

Néant.

La séance se termine à 12h25.

Rédigé à Cour-l'Évêque le 9 Avril 2018 par Christophe Fèvre (à partir des notes du Secrétaire de séance Raphaël Naulot puis de celles de Christophe Fèvre)